

CONSEILS DE PRÉVENTION

Organisez votre rentrée avant une soirée arrosée !

Préparez-vous !



- Désignez un chauffeur sobre.
- Appelez un taxi ; le coût est bien plus avantageux qu'une sanction pénale pour ivresse au volant !
- Faites appel à "Nez Rouge" si ce service est en action.
- Organisez-vous pour dormir sur place dans un lieu protégé et adéquat.
- Pensez à appeler vos proches.



Sanctions :

La conduite sous l'emprise d'alcool est un délit grave passible de l'arrêt et/ou de l'amende et d'un retrait du permis de conduire. Les assurances doivent recourir à l'encontre du conducteur ivre ayant causé un accident.